

VÉLATURE MURS ET MEUBLES



DESTINATION

Intérieur.

Sur surfaces verticales dans toutes les pièces d'habitation et sur meubles.

Subjectiles : Sur tous supports usuels du bâtiment correctement imprimés.
Sur fer, prévoir au préalable une couche de primaire antirouille adaptée.

QUALITÉS DOMINANTES

Vélature Murs : Système fondé sur l'application de 2 peintures différentes.
Ce mélange subtil de couleurs associées donne un aspect final délicat et nuancé.

Vélature Meubles : Permet un effet décoratif patiné vieilli.

MISE EN ŒUVRE

Respecter le D.T.U. 59-1

Les supports doivent être sains, secs, dépoussiérés, cohérents et très propres.

Fonds peu poreux et anciennes peintures bien adhérentes : Poncez légèrement et époussetez. Lessivez et rincez si nécessaire. Imprimez avec la Sous-Couche d'Accrochage.

Fonds neufs ou poreux : Imprimez avec l'Impression Universelle.

Matériel d'application : Pour les murs : Le Mat Poudré s'applique rouleau microfibre 12mm et se tire dans le frais au spalter de largeur 150mm.

La Vélature s'applique au rouleau laqueur 5mm et se tire dans le frais avec un spalter de 150mm.

Eponge.

Le Retardateur s'applique au rouleau laqueur 5mm.

Pour les meubles : Le Mat Poudré et la Vélature s'applique au spalter 40mm

La Cire Incolore pour Meubles s'applique au chiffon.

APPLICATION

Application murale :

Étape 1 : Appliquez 2 couches de Mat Poudré dilué avec 5% d'eau.

Appliquez la 1^{ère} couche et tirez **immédiatement dans le frais** au spalter de 150mm. Après durcissement de 4h minimum, appliquez la 2^{ème} couche et tirez dans le frais au spalter de 150mm. Laissez sécher 12h.

Étape 2 : Appliquez la Vélature Murs et Meubles. Produit prêt à l'emploi. Ne pas diluer.

Les teintes métallisées de référence SP nécessitent l'application d'un retardateur.

Étape 2 - Teintes référence SP : Appliquez le Retardateur au rouleau 5mm de manière uniforme sur une largeur n'excédant pas 60cm. Appliquez la Vélature Murs et Meubles immédiatement dans le frais du retardateur, au rouleau laqueur 5mm par bandes verticales n'excédant pas 40cm de large (correspondant à une largeur moyenne d'épaule).

Attention, l'application de la finition ne doit jamais déborder sur une partie sèche du mur.

Tirez dans le frais toujours bien verticalement au spalter humide que l'on essuiera avec un chiffon au fur et à mesure de l'avancement du travail. Cette opération peut être renouvelée jusqu'à l'obtention du décor désiré.

Étape 2 - Teintes référence PM, V ou I : Appliquez la Vélature Murs et Meubles au rouleau laqueur 5mm par bandes verticales n'excédant pas 40cm de large (correspondant à une largeur moyenne d'épaule). Tirez dans le frais toujours bien verticalement au spalter. Cette opération peut être renouvelée jusqu'à l'obtention du décor désiré.

APPLICATION

Estompez ensuite le décor par bandes disjointes afin de créer des manques verticaux dans le sens du décor.
- Soit avec un spalter humide que l'on essuiera avec un chiffon au fur et à mesure de l'avancement du travail. Il est conseillé de tenir l'outil par la tranche afin d'obtenir des estompes plus douces.
- Soit avec une éponge.
Puis spalter de nouveau pour réunifier le décor. Poursuivre ainsi sur les surfaces suivantes. Si le rendu est jugé insuffisant, on peut accentuer le décor même après séchage de la finition. Pour ce faire, appliquez la finition Vélature Murs et Meubles **sur décor sec** au spalter par bandes disjointes et en travaillant verticalement (attention les arrêts nets sont à proscrire). Laissez sécher 12h. Lavable après durcissement.
En cas de température supérieur à 30°C, l'utilisation du retardateur comme pour les teintes référence SP est recommandé.

Application sur meuble :

Étape 1 : Appliquez 1 couche de Mat Poudré dilué avec 5% d'eau au spalter 40mm, tirez dans le frais en suivant les fibres du bois. Laissez sécher 4h (dans des conditions normales de température et d'hygrométrie).

Étape 2 : Appliquez la Vélature Murs et Meubles au spalter 40mm. Prête à l'emploi. Ne pas diluer.
Essuyez les reliefs avec un chiffon propre, pour reproduire l'usure du temps. Laissez sécher environ 12h (dans des conditions normales de température et d'hygrométrie).

La Cire Incolore pour Meubles s'applique directement sur la Vélature Murs et Meubles bien sèche à l'aide d'un chiffon propre. Laissez sécher 24h avant de lustrer, au chiffon de laine. Prête à l'emploi, **ne pas diluer**. Si la cire paraît trop liquide (en été) la mettre au préalable au réfrigérateur pour l'épaissir.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Rendement : Mat Poudré : 12 à 15m²/L par couche.
Retardateur : Env. 25m²/L.
Vélature Murs et Meubles : Env. 25m²/L.
Cire Incolore pour Meubles : 14 à 18m²/L.

Séchage : Mat Poudré : 30mn (sec au toucher).
Vélature Murs : Env. 4h.
Vélature Meubles : 4h.
Cire Incolore pour Meubles : 24h.

Recouvrable : Mat Poudré : Env. 4h.
Vélature Murs : Env. 12h (selon la température et le degré d'hygrométrie de l'air).
Vélature Meubles : Env. 12h (selon la température et le degré d'hygrométrie de l'air).

Extrait sec : Mat Poudré : 63% en poids, 47% en volume.
Vélature Murs et Meubles : 3,5% en poids, 3,3% en volume.
Cire Incolore pour Meubles : 17% en poids.

Densité : Mat Poudré : 1,48g/cm³.
Vélature : 1g/cm³.
Cire Incolore pour Meubles : 0,75g/cm³.

Nettoyage des outils : À l'eau pour la Vélature Murs et Meubles, au White Spirit pour la Cire Incolore pour Meubles.

Conditionnement : Mat Poudré : 0.5L, 1L, 2.5L, 5L et 10L.
Retardateur : 0.5L et 1L.
Vélature Murs et Meubles : 0.5L et 1L.
Cire Incolore pour Meubles : 200 ml.

Conservation : 1 an en emballage d'origine non entamé. Stockez à l'abri du gel pour les produits à l'eau.

PRÉCAUTIONS

Appliquez entre +5°C et +30°C. Veuillez ne pas appliquer par humidité relative supérieure à 75%.

CARACTÉRISTIQUES RÉGLEMENTAIRES

Classification AFNOR : Famille I - Classe 7a2/4a.

COV⁽¹⁾ : Mat Poudré : Valeur limite UE de ce produit (cat A/a) : 30g/L pour 2010.
Ce produit contient max. 30g/L COV à l'emploi.
Vélature Murs et Meubles : Valeur limite UE de ce produit (cat A/l) : 200g/L pour 2010.
Ce produit contient max. 65g/L COV à l'emploi.

Sécurité : Se reporter à la fiche de données de sécurité (FDS), conforme à la législation en vigueur.

⁽¹⁾ Composés Organiques Volatils : directive 2004/42/CE.

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur l'échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).